



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES

Siège social : 10 allée des Ormes 78470 Saint Remy lès Chevreuse
Site Internet: <http://cdty.fr/CDTY.htm>



Yvelines
Conseil général

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES 300 Mètres 2010

Versailles le 26 Avril 2009

Date : Mercredi 16 et Samedi 19 Juin 2010

Lieu : Tir National de Versailles, 2 route de saint-Cyr 78000 Versailles

HORAIRES :

Mercredi : S1: 08h30 / S2: 10h30 / S3: 14h00

Samedi S4: 08h30/ S5: 10h30/ S6: 14h00 /S7: 16h00

60bc : toutes les séries sont possibles

3x20: S1 , S4 et S6 et le 3 x 40 : uniquement S1 et S4

INSCRIPTIONS: Utiliser le formulaire ci-joint

- Les engagements doivent être adressés à Chantal HOCHET impérativement avant le **10 juin**

- **par email à l'adresse suivante: chantalh@cdty.fr**
- **ou bien par courrier** au tir national de Versailles - (2 route de St Cyr 78000 Versailles à l'attention de Chantal Hochet)
- Ils doivent être nominatifs et chaque tireur doit donner 2 choix de série pour chaque match demandé dans l'ordre préférentiel, en précisant la discipline tirée.
- Joindre le **paiement à l'ordre du C.D.T.Y.** à la fiche envoyée à **Mme Chantal HOCHET**
- **La mise à jour de l'état des inscriptions sera régulièrement publiée sur le site du CDTY :**

<http://cdty.fr/CDTY.htm>

- Les tireurs non inscrits dans les délais ne seront admis au pas de tir que selon les places disponibles.

COMPOSITION DES EQUIPES :

LES EQUIPES SONT FAITES AUTOMATIQUEMENT A PARTIR DES RESULTATS (Système identique pour les France)

Informations complémentaires

- Le championnat est ouvert à tous les tireurs titulaires d'une licence F.F.Tir et membre d'un club des Yvelines **affiliée au C.D.T.Y** et aux tireurs d'un autre club avec une **dérogation**.
- Les règles I.S.S.F. seront appliquées. Points d'admission, surclassement : se reporter aux feuilles SEC.
- Les tireurs sont priés de se présenter au minimum **30 minutes avant le début** de leur série pour le contrôle des armes et des vêtements.(contrôle au pas de tir) , **la licence devra être signée par le médecin**.
- Les séries pourront être modifiées en fonction du nombre de participants.
- **Prix des engagements : 21 € par discipline**

La remise des récompenses du Championnat Départemental de tir 300 m aura lieu en octobre 2010 après l'Assemblée Générale du CDTY

La Responsable de la compétition
Chantal HOCHET

Le Président du C.D.T.Y
André MARGOT